Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 47 (1976)

Heft: 11

Rubrik: Chronique de l'ADEP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Evolution du chômage (chapitre 4.1.)

— En 1975, 2 chômeurs sur 3 provenaient de l'horlogerie dans le Jura. Dans la région biennoise, la proportion était de 1 à 4.
— Le nombre de chômeurs horlogers a augmenté en valeur absolue depuis le début de 1975. On constate un tassement au deuxième trimestre 1976.
— La proportion de chômeurs horlogers dans le total des chômeurs a diminué jusqu'au premier trimestre 1976. Une légère augmentation est apparue au deuxième trimestre.
— Le chômage partiel dans l'horlogerie représente une diminution d'horaire de travail supérieure à 20 %.

Evaluation des pertes de postes de travail (chapitre 4.2.)

— D'octobre 1974 à mars 1976, l'horlogerie bernoise a libéré plus de 5600 postes de travail.

CHRONIQUE DE L'ADEP

Entre Genève et Bâle... un nouveau point de transit à Boncourt

N'est-ce point une gageure que de vouloir ouvrir un bureau de transit au poste frontière de Boncourt-Delle ?
A quelles motivations peut bien répondre une telle décision ?
En fait le développement économique d'une région n'est-il pas aussi influencé par le trafic transfrontalier, pour autant que l'on dispose de l'« outil » nécessaire, c'est-à-dire d'une maison d'expédition, de transport et de transit de dimension internationale ?
C'est à cette conclusion qu'est arrivée une commission spécialisée de l'ADEP.
Les quatre points de passage frontalier les plus importants en Suisse sont actuellement : Bâle, St. Margrethen, Chiasso et Genève.
Boncourt-Delle est un point bien situé pour tenter d'y développer un trafic de transit.
Pourquoi ?

— Parce qu'il peut offrir à de nombreuses entreprises suisses un franchissement frontalier rapide et dans de très bonnes conditions.
— Parce qu'il peut encourager de nouvelles entreprises à venir s'installer dans la région.
— Parce que le port franco-suisse de Bourogne, autre facteur important, est installé à moins de 10 km.

Mais ce renforcement des structures économiques régionales permettra également :

— de sortir de l'isolement l'Ajoie et le district de Porrentruy ;
— d'apporter aux chemins de fer un accroissement sensible d'activité, justification de la voie ferrée Delémont - Porrentruy - Delle - Belfort, reliée aux grands axes européens ;
— de fournir de nouvelles justifications à une réalisation rapide de la Transjurane ;
— de favoriser l'équipement d'un port franc dans le district de Porrentruy, à proximité immédiate de la frontière.

Ces éléments ont milité en faveur de l'ouverture d'une maison d'expédition et d'un bureau de transit. L'ADEP a maintenant achevé ses études ; elle vient de confier

à une SA, aujourd'hui constituée sous le nom de BOTEC SA (transit et transports internationaux), le soin de développer, gérer et exploiter ce nouvel ensemble économique.
Deux importantes maisons étrangères y participent, devenant les correspondantes en Europe de la nouvelle société.
Un personnel spécialisé est à disposition de tous les utilisateurs suisses et étrangers.
Ainsi se concrétise une nouvelle étape des travaux de l'ADEP, locomotive du développement économique régional, répondant bien à sa devise : « Le développement du district de Porrentruy se fera à partir de la volonté des hommes qui l'habitent. »
Cette société a son siège à Boncourt, route de la Douane 8, 2926 Boncourt, téléphone 066 75 55 25.

Fernand Claude

L'ADEP soutient résolument le projet de Transjurane

Réunis le 20 septembre dernier en séance extraordinaire, le comité et les présidents des commissions de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (ADEP) ont étudié les tracés prévus pour la réalisation de la Transjurane en Ajoie.
Au terme de cette réunion, il a été décidé de prendre publiquement position sur la nécessité économique de la réalisation de la Transjurane. Voici la déclaration publiée par l'ADEP :

■ Un Ajoulot quitte le district tous les trois jours !

Avec 26 500 habitants, le district de Porrentruy compte aujourd'hui le même chiffre de population qu'en 1900. On constate même une diminution du nombre des habitants. En prenant comme indice 100 la population de 1900, on obtient en 1970 l'indice 98,3 pour le district, 125 pour le Jura et 189 pour la Suisse. Pourtant l'Ajoie a connu une natalité plus forte que la moyenne suisse durant la même période. Cela signifie que de 1900 à aujourd'hui, des milliers et des milliers de personnes, les jeunes la plupart du temps, ont dû quitter cette région faute d'emplois suffisants ou correspondants à leurs qualifications. Entre 1960 et 1970 par exemple, on a dénombré 1391 départs, ce qui signifie que tous les trois jours, un Ajoulot a quitté son district. Avec la récession actuelle, il est à craindre que ce chiffre ne soit encore plus élevé.

■ Le développement et les voies de communication

Durant la même période, d'autres régions de Suisse se sont considérablement développées. Il suffit de comparer une carte de géographie à une statistique démographique pour constater que c'est en bordure des voies de communication importantes que se situent les villes et régions en expansion. En revanche, les régions marginales, coupées du reste du pays par des obstacles naturels, ne disposant pas de voies de communication rapides, sont en perte de vitesse.
Par conséquent, si l'on veut stopper l'hémorragie démographique qui sévit dans le district de Porrentruy, il convient en premier lieu de développer l'économie par la création d'emplois et d'activités nouvelles. Mais pour avoir quelques chances de succès dans cette entreprise, il faut tout d'abord sortir l'Ajoie de son isolement géographique, de même que le Clos-du-Doubs. Nos relations routières et ferroviaires avec le reste de la Suisse et la France voisine doivent être rapidement améliorées et développées.

■ Une nécessité vitale

C'est la raison pour laquelle l'ADEP soutient résolument le projet de route Transjurane. Pour notre district, cette réalisation est une nécessité vitale. La Transjurane ne résoudra pas tous les problèmes, mais c'est un outil indispensable. Il appartiendra aux hommes de ce pays de faire en sorte, par leur esprit d'initiative, que cet outil serve réellement au développement de l'économie du district de Porrentruy.

Le but de l'ADEP consiste à promouvoir un développement équilibré, respectant un des biens les plus précieux de la région : la qualité de son environnement. A cet effet, elle pense que le meilleur moyen d'éliminer dans nos villages les nuisances provoquées par le bruit, la pollution et les risques d'accident, consiste à éloigner le trafic des zones urbaines. La Transjurane répond parfaitement à ce vœu.

Quant au développement que nous souhaitons, il devrait permettre au minimum aux enfants de ce pays qui le désirent, de trouver un emploi sur place, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Nouvelles sociétés à Porrentruy

● Début octobre on a inauguré les locaux d'une nouvelle société de service « Gravosig », à Porrentruy, laquelle société s'occupe de signalisation générale (enseignes lumineuses, lettres en métal ou plastique, plaques gravées, panneaux interchangeables, panneaux d'indication de prix, timbres, etc.). Dans les mêmes locaux se trouve « Soprodi », agence de publicité spécialisée dans l'affichage, jusqu'ici à Genève. Bienvenue à ces nouvelles sociétés de services.

* * *

Développement économique régional : cours pour les élus du district

En collaboration avec l'ADEP, l'Ecole professionnelle de Porrentruy organise un cours de huit soirées sur les problèmes économiques régionaux. Début du cours, le 24 janvier 1977. Renseignements auprès de l'Ecole professionnelle. Ce cours est destiné à toutes les personnes s'intéressant au développement de notre région, en particulier aux élus communaux.

* * *

France voisine : l'autoroute A 36 progresse

Le 1er novembre dernier, les pouvoirs publics français ont inauguré la mise en service du tronçon Belfort-Pont-d'Aspach de l'autoroute A 36. Rappelons que cette autoroute reliera, aux environs de 1980, l'autoroute allemande Hambourg-Francfort-Bâle (l'HAFRABA) à l'autoroute Paris-Méditerranée (la jonction étant prévue dans les environs de Beaune). L'A 36 mesurera 218 kilomètres et reliera Mulhouse, Belfort, Montbéliard et Besançon sur son passage. C'est avec cette autoroute qu'une jonction est prévue pour la Transjurane au moyen d'une voie expresse arrivant à Delle.

Le calendrier de mise en service de l'A 36 est le suivant :

— Belfort - Mulhouse : janvier 1977 ;
— Montbéliard - Séchin : juillet 1977 ;
— Séchin - Besançon-Ouest : 1978 ;
— Gendrez - Dôle - Beaune : fin 1980.

District de Porrentruy : — 159 habitants en 5 ans !

Selon les statistiques cantonales, le district de Porrentruy a perdu 159 habitants dans les années 1971 à 1975. Pour ces cinq années, le district a perdu 227 étrangers. On dénombre en revanche 68 ressortissants suisses de plus. Au total, il faut donc déplorer un déficit de 159 personnes.

Dans le district de Delémont en revanche, l'augmentation de la population a atteint 577 habitants durant les mêmes cinq années, les ressortissants suisses augmentant de 1055 personnes et les travailleurs étrangers diminuant de 478 unités. Des chiffres qui démontrent que le développement économique de notre district est une nécessité vitale !

Les travaux de la commission pour la commercialisation des produits agricoles

Président : M. Robert Frund, Courgenay.
Secrétaire : M. Fernand Claude, Porrentruy.
Membres : MM. Luc Fleury, Porrentruy ; Martin Oeuvray, Chevenez ; Georges Roy, Porrentruy ; Marcel Varin, Alle.

La commission s'est constituée le 15 septembre 1975 à la demande du bureau de l'ADEP. Elle a tenu 15 séances. Dans un premier temps, le groupe a recensé toutes les productions agricoles du district de Porrentruy ainsi que l'écoulement des produits.
Nous constatons que l'agriculture régionale est active aussi bien sur le plan de la production animale que végétale. Pour les cultures, l'Ajoie est une région marginale. Deux années sur trois, la moisson (plus de 3000 ha.) se fait dans des conditions atmosphériques défavorables. Jusqu'en 1965, les producteurs de céréales devaient parcourir des dizaines de kilomètres pour conditionner leurs récoltes, ce qui occasionnait des frais considérables et parfois des pertes. Ce problème aigu a été résolu par la construction sous la forme coopérative du Centre collecteur des céréales à Alle.
L'enquête qui a été faite, démontre que l'Ajoie ne s'est pas suffisamment préoccupée de la mise en valeur des productions animales. Notre région produit annuellement plus de vingt millions de litres de lait qui sont acheminés sur Bâle ; près de vingt mille porcs gras et quatre mille têtes de gros bovins sont dirigés vers les abattoirs de Bâle, Bienne ou d'autres centres. Il en est de même pour environ huit millions d'œufs qui sont commercialisés par les SEG Berne et Bâle.
Après étude, on constate que la mise en valeur des productions animales peut procurer un revenu appréciable aux producteurs. Par conséquent, nous avons décidé d'étudier d'une manière approfondie la mise en valeur du lait. Pour cela, nous avons visité des fromageries en Suisse et à l'étranger. Partout, nous constatons qu'une fromagerie exploitée sous la forme coopérative et bien gérée est intéressante.

En date du 27 avril écoulé, notre commission présentait son projet à la Fédération laitière du nord-ouest de la Suisse à Bâle. Nous souhaitons une collaboration plus étroite entre les producteurs de lait et la Fédération laitière. Les problèmes techniques et économiques de la construction d'une fromagerie coopérative située en plein centre de la zone de non-ensilage d'Ajoie ont été discutés. Cela éviterait la rénovation ou l'agrandissement des fromageries locales existantes dans la zone concernée. Nous profitons de l'occasion pour remercier d'ores et déjà la direction de la Fédération laitière bâloise de sa collaboration.
Nous avons également étudié l'approvisionnement en eau nécessaire à une telle industrie.

Dans sa dernière séance, la commission a décidé de s'entourer de personnes compétentes en industrie laitière et espère passer à une réalisation concrète dans un proche avenir. Elle fait déjà appel à l'esprit coopératif qui anime les agriculteurs d'Ajoie.

ORGANES DE L'ADIJ
Direction
Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
✆ 039 41 31 08
Secrétaire général : François Lachat, 2900 Porrentruy
✆ 032 93 41 51 / 93 41 53
Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ✆ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ✆ 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
✆ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ
et rédaction des « Intérêts du Jura »
Rédacteur respons. : François Lachat
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1
✆ 032 93 41 51 / 93 41 53
Abonnement annuel : Fr. 25.—
Le numéro Fr. 2.50
Caisse CCP 25 - 2086